



MCH Group  
Global Live Marketing

# Rapport financier 2015



---

Bilan consolidé <sup>4</sup>

---

Compte de résultats consolidé <sup>5</sup>

---

Tableau de financement consolidé <sup>6</sup>

---

Evolution des fonds propres consolidés <sup>7</sup>

---

Annexe aux comptes consolidés <sup>9</sup>

---

Rapport de l'organe de révision <sup>31</sup>

---

Comptes annuels de MCH Group SA <sup>32</sup>

---

Bilan <sup>34</sup>

---

Compte de résultats <sup>35</sup>

---

Annexe aux comptes annuels <sup>36</sup>

---

Répartition du bénéfice <sup>37</sup>

---

Rapport de l'organe de révision <sup>38</sup>

# Bilan consolidé

Actifs	Détails	31.12.2015		31.12.2014		Passifs	31.12.2015		31.12.2014		
		CHF 1 000	%	CHF 1 000	%		CHF 1 000	%	CHF 1 000	%	
Liquidités	2	211 059	–	153 312	–	Dettes pour livraisons et prestations	5	24 025	–	21 018	–
Créances pour livraisons et prestations	3	63 965	–	67 826	–	Autres dettes		6 864	–	4 387	–
Autres créances		4 809	–	2 404	–	Passifs transitoires	6	161 193	–	152 303	–
Stocks et travaux en cours	4	4 231	–	3 579	–	Provisions à court terme	10	2 695	–	3 040	–
Actifs transitoires	6	37 968	–	30 562	–	Emprunts à court terme auprès de tiers	19	210	–	3 248	–
<b>Total actifs circulants</b>		<b>322 032</b>	<b>35.2</b>	<b>257 683</b>	<b>29.4</b>	Emprunts à court terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	2 500	–	2 500	–
Terrains, bâtiments, installations fixes	8	542 247	–	571 189	–	<b>Total capital étranger à court terme</b>		<b>197 487</b>	<b>21.6</b>	<b>186 496</b>	<b>21.3</b>
Immobilisations en cours	8	773	–	698	–	Provisions à long terme	10	8 756	–	6 998	–
Autres immobilisations corporelles	8	43 673	–	44 930	–	Emprunts à long terme auprès de tiers	19	47 715	–	47 819	–
Prêts	7	191	–	199	–	Emprunts à long terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	252 500	–	255 000	–
Réserve de cotisations patronales	11	780	–	729	–	<b>Total capital étranger à long terme</b>		<b>308 971</b>	<b>33.8</b>	<b>309 817</b>	<b>35.3</b>
Participations	9	2 391	–	1 562	–	<b>Total capital étranger</b>		<b>506 458</b>	<b>55.4</b>	<b>496 313</b>	<b>56.6</b>
Immobilisations incorporelles	8	2 257	–	654	–	Capital social		60 066	–	60 066	–
<b>Total immobilisations</b>		<b>592 312</b>	<b>64.8</b>	<b>619 961</b>	<b>70.6</b>	Réserves issues du capital		74 310	–	74 310	–
						Réserves issues du bénéfice		273 304	–	246 663	–
						Parts minoritaires		206	–	292	–
						<b>Total fonds propres</b>		<b>407 886</b>	<b>44.6</b>	<b>381 331</b>	<b>43.4</b>
<b>Total actifs</b>		<b>914 344</b>	<b>100.0</b>	<b>877 644</b>	<b>100.0</b>	<b>Total passifs</b>		<b>914 344</b>	<b>100.0</b>	<b>877 644</b>	<b>100.0</b>

# Compte de résultats consolidé

		2015	2014
Chiffre d'affaires	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Prestations de services, construction de stands		173 232	198 008
Surfaces		145 241	163 775
Entrées		11 992	12 532
Publications, Sponsoring		44 833	45 273
Raccordements		7 591	8 408
Mobilier, autres équipements		11 414	9 624
Congrès		13 566	15 061
Parking		5 489	5 694
Variation des travaux en cours		694	-7 313
Autres recettes d'exploitation		6 696	4 947
Diminutions de recettes		-4 388	-6 564
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>12</b>	<b>416 360</b>	<b>449 445</b>
Charges	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Personnel	13	-87 490	-90 603
Administration		-14 467	-14 538
Entretien, réparations		-10 998	-13 229
Assurances, intérêts du droit de superficie, loyers		-16 623	-17 356
Energie		-8 182	-8 259
Dépenses d'équipement, construction de stands		-93 251	-111 527
Frais d'exploitation foires/salons, congrès		-74 145	-77 842
Publicité, presse, relations publiques		-28 436	-31 009
Amortissements et dépréciations	8	-42 695	-42 300
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-376 287</b>	<b>-406 663</b>

		2015	2014
	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>40 073</b>	<b>42 782</b>
Résultat financier net	14	-6 352	-6 129
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>33 721</b>	<b>36 653</b>
Résultat des organisations associées	9	300	48
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>34 021</b>	<b>36 701</b>
Impôts sur les bénéfices	15	-3 123	-2 895
<b>Résultat après impôts</b>		<b>30 898</b>	<b>33 806</b>
Parts minoritaires		87	-1 021
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>30 985</b>	<b>32 785</b>
Résultat par action en CHF (dilué/non dilué)		5.16 par action	5.46 par action

# Tableau de financement consolidé

(Fonds liquidités)

		2015	2014
	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Mouvements financiers sur activités d'exploitation			
Résultat consolidé		30 985	32 785
Résultat parts minoritaires		-87	1 021
Résultat comptable généré par la cession d'immobilisations		-287	175
Amortissements	8	42 100	41 800
Pertes pour dépréciations	8	595	500
Augmentation/diminution du ducroire	3	2 266	-960
Augmentation des actifs provenant de la réserve de cotisation de l'employeur	11	-	-79
Diminution/augmentation des dépréciations sur contrats clients à long terme	4	-1 629	997
Bénéfice proportionnel des organisations associées		-300	-48
Diminution des créances pour livraisons et prestations	3	1 865	14 679
Augmentation/diminution des autres créances		-2 404	5 887
Diminution des stocks et travaux en cours	4	977	5 520
Augmentation/diminution des actifs transitoires	6	-7 385	5 959
Augmentation/diminution des dettes pour livraisons et prestations	5	2 891	-1 432
Augmentation/diminution des autres dettes		2 439	-678
Augmentation/diminution des passifs transitoires	6	8 535	-19 275
Augmentation des provisions	10	1 402	4 852
<b>Mouvements financiers nets sur activités d'exploitation</b>		<b>81 963</b>	<b>91 703</b>

		2015	2014
	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Mouvements financiers sur activités d'investissement			
Décaissements pour investissements dans terrains, bâtiments et installations fixes, immobilisations en cours	8	-2 864	-6 831
Décaissements pour investissements dans autres immobilisations	8	-10 921	-11 630
Décaissements pour investissements dans logiciels et valeurs incorporelles	8	-3 362	-544
Encaissements pour désinvestissements d'immobilisations	8	758	642
Remboursement de prêts	7	28	30
Octroi de prêts	7	-20	-7
Mouvements financiers sur activité d'acquisition	9	-1 093	-5 043
<b>Mouvements financiers nets sur activités d'investissement</b>		<b>-17 474</b>	<b>-23 383</b>
Mouvements financiers sur opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-3 003	-3 003
Dividendes versés aux minoritaires		-	-1 078
Souscription d'emprunts	19	-	9
Remboursement d'emprunts	19	-3 546	-58 342
<b>Mouvements financiers nets sur opérations de financement</b>		<b>-6 549</b>	<b>-62 414</b>
Différences de conversion de devises		-193	361
<b>Mouvements financiers nets</b>		<b>57 747</b>	<b>6 267</b>
Réserve de liquidités en début d'exercice	2	153 312	147 045
Réserve de liquidités en fin d'exercice	2	211 059	153 312

# Evolution des fonds propres consolidés

L'évolution des fonds propres consolidés se présente comme suit:

CHF 1 000	Capital social	Actions propres	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice				Parts minoritaires	Total
				Différences de conversion de devises cumulées	Réserve de couverture	Bénéfices non distribués	Total réserves issues du bénéfice		
Situation au 01.01.2014	60 066	–	74 310	-237		221 648	221 411	511	356 298
Différences de conversion de devises	–	–	–	351		–	351	–	351
Goodwill	–	–	–	–		-4 881	-4 881	-162	-5 043
Dividende 2013 versés en 2014	–	–	–	–		-3 003	-3 003	-1 078	-4 081
Bénéfice consolidé 2014	–	–	–	–		32 785	32 785	1 021	33 806
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>60 066</b>	<b>0</b>	<b>74 310</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>246 549</b>	<b>246 663</b>	<b>292</b>	<b>381 331</b>
Différences de conversion de devises	–	–	–	138		–	138	–	138
Variations provenant des couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	-106	–	-106	–	-106
Goodwill	–	–	–	–	–	-1 373	-1 373	–	-1 373
Dividende 2014 versés en 2015	–	–	–	–	–	-3 003	-3 003	–	-3 003
Bénéfice consolidé 2015	–	–	–	–	–	30 985	30 985	-86	30 899
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>60 066</b>	<b>0</b>	<b>74 310</b>	<b>252</b>	<b>-106</b>	<b>273 158</b>	<b>273 304</b>	<b>206</b>	<b>407 886</b>

Pour de plus amples informations sur les fonds propres, voir comptes individuels de la holding à partir de la page 34.

Dans les réserves issues du bénéfice sont compris 39.5 millions de CHF (année précédente: 39.5 millions de CHF) de réserves légales générales (y compris la réserve d'apport en capital) de MCH Group SA et de ses filiales qui ne peuvent actuellement pas être distribuées. Les fonds propres en cas d'activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill à hauteur de 5.8 millions de CHF (année précédente: 8.0 millions de CHF) sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés, au point 16.

---

#### Capital social

Le capital social est divisé en 6 006 575 actions nominatives (année précédente: 6 006 575 actions nominatives) d'une valeur nominale de 10 CHF. Le plafond pour l'inscription au registre des actionnaires est de 5 % par actionnaire. Ce plafond ne s'applique pas aux cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Zurich ni à la ville de Zurich.

La valeur fiscale par action est de 62.50 CHF au 31 décembre 2015 (année précédente: 64.80 CHF).



# Annexe aux comptes consolidés

---

## 1. Principes de consolidation et d'évaluation

---

### Introduction

Les présents comptes consolidés sont basés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des directives standardisées au 31 décembre 2015 et sont présentés en francs suisses (CHF). Les comptes consolidés ont été établis conformément aux principes suivants:

---

#### 1.1. Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Les comptes annuels consolidés de MCH Group SA ont été établis conformément aux principes relatifs à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et satisfont ainsi aux directives de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) dans le segment «Swiss Reporting Standard». Ils donnent une image sincère et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe (true and fair view) et sont établis en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise. Les comptes consolidés sont basés sur le principe d'évaluation individuelle pour les actifs et les dettes et sur des coûts d'acquisition historiques, à l'exception des instruments financiers disponibles à des fins de vente qui sont évalués aux valeurs du marché.

---

#### 1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes annuels de la société MCH Group SA et de toutes ses filiales selon les règles suivantes:

- Les sociétés dont MCH Group SA détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote ou sur lesquelles MCH Group SA exerce un contrôle sont totalement intégrées au bilan. Un contrôle peut exister même si MCH Group SA détient moins de la moitié des droits de vote. Les actifs, passifs, recettes et dépenses sont incorporés à 100 %. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé.
- Les sociétés dont MCH Group SA détient directement ou indirectement entre 20 % et 49.9 % des droits de vote et sur lesquelles MCH Group SA n'exerce pas un contrôle sont intégrées au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Dans les comptes consolidés, la participation aux fonds propres est comptabilisée au poste «Participations». Le résultat annuel proportionnel est affecté au poste «Résultat d'organisations associées» dans le compte de résultats consolidé.
- Les sociétés dont MCH Group SA détient moins de 20 % des droits de vote figurent au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite des ajustements économiquement nécessaires.

La première consolidation intervient à la date de prise de contrôle par MCH Group. Les valeurs comptables des participations sont éliminées par compensation avec les fonds propres à la date d'acquisition des participations conformément à la méthode anglo-saxonne prescrite par les Swiss GAAP RPC. Les frais de transaction sont enregistrés comme une dépense à la date à laquelle ils surviennent. A cette date, les actifs et les passifs de la société acquise sont évalués à leurs valeurs actuelles selon des principes uniformisés du groupe. Une différence restante après cette réévaluation entre le prix d'achat et les fonds propres de la société acquise est directement portée au débit ou au crédit des réserves issues du bénéfice sous forme de goodwill.

En cas de consolidation intégrale, 100 % des actifs, passifs, recettes et dépenses sont intégrés. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé. Les actifs et passifs internes au groupe, les dépenses et recettes provenant de transactions et relations internes au groupe ainsi que les bénéfices intermédiaires provenant de transactions internes au groupe sont éliminés.

---

#### 1.3. Conversion de devises

Les comptes annuels des sociétés consolidées en monnaie étrangère (Asian Art Fairs Limited, Hong Kong; Art Basel U.S. Corp., U.S.A.) sont convertis comme suit: actifs circulants, immobilisations et capital étranger aux cours de fin d'année (cours du jour de la clôture); fonds propres aux cours historiques. Le compte de résultats et le tableau de financement sont convertis aux cours moyens de l'année. Les différences de conversion résultantes sont imputées sur les fonds propres, sans incidence sur le résultat.

La conversion de postes qui sont tenus en devises est effectuée selon la méthode du cours du jour de la clôture. Tous les actifs et dettes sont convertis au cours du jour de clôture du bilan. Les effets des adaptations de cours des devises sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les gains de change non réalisés sont également portés au compte de résultats. Les transactions en devises sont (si la taxe sur la valeur ajoutée peut être déduite ou pour des opérations intersociétés) converties au cours moyen officiel de l'Administration fédérale des contributions du mois dans lequel la transaction a eu lieu. Les autres transactions en devises peuvent aussi être converties au cours actuel.

#### 1.4. Concepts généraux de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis sur la base de la comptabilité d'engagement. En conséquence, les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ils surviennent et non quand interviennent les flux monétaires correspondants. Cela signifie, entre autres, que les dépenses et les recettes sont comptabilisées et présentées dans la période à laquelle elles sont rattachées. Pour tous les actifs, il est contrôlé à la fin de l'année s'il existe des indices suggérant que la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur recouvrable (dépréciation). En cas de dépréciation avérée, la valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable, la dépréciation étant imputée au résultat de la période.

#### 1.5. Principes d'évaluation et de comptabilisation

##### Chiffre d'affaires

MCH Group réalise son chiffre d'affaires avec des foires et salons, des événements, des manifestations et des projets de construction de stands. Le chiffre d'affaires et les dépenses afférentes aux foires et salons, événements et manifestations sont inscrits dans le compte de résultats à la date à laquelle la manifestation a lieu. Le chiffre d'affaires provenant des projets de construction de stands est réalisé à la date de l'événement ou du transfert des profits et des risques de la livraison et/ou de la prestation de service à l'acheteur. Les acomptes versés par les clients ou à des fournisseurs pour des projets des exercices à venir sont inscrits dans les comptes transitoires.

##### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, en comptes postaux et en comptes bancaires ainsi que les dépôts à court terme (échéance à moins de 90 jours). Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

##### Créances pour livraisons et prestations

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales nettes, c'est-à-dire déduction faite d'éventuelles dépréciations (ducroire). La valeur des créances est corrigée d'abord individuellement et ensuite sur la base des valeurs empiriques suivantes sans tenir compte du pays d'origine:

Echéance de la facture	Correction de valeur en % du montant de la facture
> 360 jours	100 %
181 – 360 jours	50 %
91 – 180 jours	30 %
61 – 90 jours	15 %
31 – 60 jours	5 %
00 – 30 jours	2 %
Non échue	2 %

##### Stocks et travaux en cours

###### – Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de fabrication et de la valeur de cession nette. Les coûts de fabrication comprennent tous les coûts de matériel et de production directement imputables ainsi que les frais généraux engagés pour amener les stocks à leur emplacement actuel et pour les mettre dans leur état actuel. Si les coûts d'acquisition ou de fabrication dépassent la valeur de marché nette, il faut procéder à une correction de valeur (dépense) à hauteur de cette différence. Cette valeur est déterminée au moyen du prix de marché actuel. Les escomptes consentis sont déduits des charges de marchandises sous forme de réductions du prix d'achat. Les acomptes versés aux fournisseurs sont affectés aux stocks (en déduction de l'état des stocks) et publiés dans les explications relatives au bilan dans l'annexe. L'évaluation ultérieure est faite selon la méthode de la moyenne (méthode de suivi des coûts).

###### – Travaux en cours

Les travaux en cours sont des contrats à long terme en rapport avec la construction de stands qui sont déterminés et évalués selon la méthode Completed Contract modifiée étant donné que les conditions pour la méthode Percentage of Completion ne sont pas remplies cumulativement. Les charges du contrat encourues pendant la durée de fabrication sont portées à l'actif en tant que travaux en cours et enregistrées comme recettes d'exploitation dans la mesure des dépenses recouvrables sans prise de bénéfice. Les pertes sont portées immédiatement au compte de résultats. Les acomptes reçus sont portés au bilan sans incidence sur le résultat. Ils sont compensés avec les contrats à long terme correspondants pour lesquels l'acompte a été versé.

---

## Autres créances et prêts

Les autres créances (y compris les dépôts à terme ayant une échéance à plus de 90 jours) et prêts sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations.

---

## Comptes transitoires

Les comptes transitoires sont évalués selon les principes s'appliquant respectivement aux créances et aux dettes. Les prestations externes et internes pour des foires et manifestations (à l'exception des travaux de construction de stands en cours) de l'année suivante enregistrées dans l'année de référence ainsi que les chiffres d'affaires non encore facturés de l'année de référence sont comptabilisés comme des actifs transitoires. Sont portées aux passifs transitoires les régularisations qui se composent de recettes déjà facturées pour des foires, manifestations, événements et construction de stands de l'année suivante ainsi que de factures de fournisseurs non encore reçues pour des biens ou services déjà obtenus. Les régularisations pour impôts sur les bénéfices courants sont également comptabilisées dans les passifs transitoires.

---

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de fabrication et évaluées en tenant compte des amortissements linéaires réguliers et d'une éventuelle dépréciation. L'amortissement des immobilisations corporelles commence le premier jour d'utilisation. Les immobilisations en cours ne sont donc pas amorties. Au terme de la durée d'utilisation estimée, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée par les amortissements cumulés, à moins que l'élément immobilisé n'ait déjà été éliminé par anticipation.

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation économique et est définie comme suit:

- Terrains: pas d'amortissement
- Bâtiments: 40 ans
- Divers investissements dans l'extension des bâtiments et installations: 10 – 20 ans
- Mobilier et équipements: 3 – 10 ans
- Véhicules: 5 – 8 ans
- Technique de sonorisation et d'éclairage: 5 – 10 ans
- Matériel informatique: 3 – 5 ans

S'il est constaté que la durée d'utilisation du bien immobilisé change en raison du progrès technique, de l'état du bien ou du marché, la valeur résiduelle du bien immobilisé est amortie sur la nouvelle durée d'utilisation résiduelle prévue.

Les contributions personnelles de nos collaborateurs à des investissements dans des immobilisations corporelles ne sont pas portées à l'actif en raison de leur nature (planifications générales). Les dépenses d'intérêts pendant une phase de construction d'une immobilisation corporelle sont portées à l'actif comme coûts d'acquisition ou de fabrication.

---

## Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires et sans existence physique. Chez MCH Group, seuls des actifs incorporels acquis sont portés au bilan en utilisant les catégories suivantes (y compris la durée d'utilisation économique):

- foires/salons et manifestations acquis: 3 – 5 ans
- logiciels: 3 – 5 ans

Les actifs incorporels développés en interne (foires/salons, manifestations, logiciels ou autres valeurs immatérielles) ne sont pas portés à l'actif.

---

## Dettes et emprunts

Les dettes et emprunts sont portés au passif à leur valeur nominale respective. Une dette ou un emprunt est considéré(e) comme étant à court terme si:

- il ou elle vient à échéance dans les 12 mois qui suivent la date de clôture du bilan ou
- une sortie de fonds est probable de son fait dans le cadre de l'activité opérationnelle.

Toutes les autres dettes sont à long terme.

---

## Instruments financiers dérivés

Un instrument financier dérivé est enregistré dans le bilan quand il répond à la définition d'un actif ou d'une dette. Le groupe se sert de contrats de change à terme ainsi que de swaps pour couvrir les risques de change. Il utilise en particulier des couvertures de flux de trésorerie pour réduire les risques de change de flux de trésorerie futurs très probables pour des ventes en devises étrangères. Tous les postes ouverts résultant de couvertures de flux de trésorerie à la date de clôture du bilan sont publiés dans l'annexe et comptabilisés dans les fonds propres via la réserve de couverture.

---

## Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Toutes les sociétés suisses de MCH Group sont affiliées à la fondation de prévoyance du groupe (Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group), disposent de leur propre institution de prévoyance juridiquement indépendante ou d'une solution d'assurance complète LPP. Un éventuel bénéfice économique n'est pas porté à l'actif dans le bilan de MCH Group. S'il existe des réserves de cotisations patronales disponibles, elles sont enregistrées à l'actif. Les employés actifs et anciens employés peuvent percevoir des prestations de prévoyance ou des pensions de retraite. En ce qui concerne l'application de Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance», nous renvoyons à l'annexe 11.

Les employés actifs et anciens employés différentes prestations de prévoyance ou pensions de retraite qui sont allouées conformément aux prescriptions légales.

---

#### Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et engagements identifiables au moment de l'établissement du bilan. Les provisions sont portées au bilan quand il existe un engagement probable envers des tiers qui est imputable à un événement du passé (antérieur à la date de clôture du bilan) et que le montant de l'engagement peut être estimé. Le montant de la provision est fonction de la sortie de fonds attendue pour couvrir l'engagement, laquelle est réévaluée chaque année. Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Un fait générateur d'obligation postérieur à la date de clôture du bilan a une influence sur les provisions lorsqu'il est clair que l'origine de l'événement est antérieure à la date de clôture du bilan.

---

#### Goodwill

Lors d'une acquisition, les actifs nets acquis sont évalués à leur valeur de marché. Le goodwill est calculé à partir des coûts d'acquisition qui sont supérieurs aux fonds propres de la société acquise. Le goodwill est directement compensé avec les fonds propres à la date de l'acquisition. Cela est permis selon les Swiss GAAP RPC à condition que les effets d'une activation théorique et d'un amortissement théorique sur les fonds propres et le goodwill soient présentés séparément dans la rubrique fonds propres et dans l'annexe. Le goodwill est théoriquement amorti sur 5 ans. S'il existe une dépréciation du goodwill, elle est présentée dans l'annexe.

---

#### Actions propres

Les actions propres sont évaluées aux valeurs d'acquisition. Elles sont portées comme poste négatif dans la rubrique «Fonds propres» du bilan.

---

#### Impôts

Lors de l'enregistrement des répercussions fiscales actuelles et futures, il est fait une différence entre impôts sur les bénéfices courants et impôts sur les bénéfices différés. Les impôts sur les bénéfices courants sont calculés conformément aux prescriptions relatives à la détermination du bénéfice imposable et enregistrés comme dépense. Les impôts différés sont comptabilisés dans les passifs transitoires. Les impôts différés proviennent des différences d'évaluation entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscalement déterminantes et sont déterminés en conséquence. La détermination annuelle des impôts différés est basée sur une approche orientée bilan et tient compte en principe de toutes les répercussions fiscales futures. Les impôts sur les bénéfices différés sont calculés sur la base du taux d'imposition escompté applicable à l'objet fiscal considéré. Les impôts différés sont présentés dans les provisions à long terme. Les créances fiscales différées pour des pertes fiscales reportées ne sont activées que s'il est considéré comme probable que suffisamment de bénéfices imposables seront réalisés dans le futur pour compenser les pertes fiscales reportées.

---

#### Durée d'amortissement du goodwill

En raison d'une adaptation générale de la stratégie, il a fallu soumettre la durée d'utilité du goodwill à un examen qui a abouti à une réduction de la durée d'utilité précédente de 20 ans à 5 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

---

#### Subventions

Dans le cadre du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel», différentes subventions (entre autres contributions d'investissement à fonds perdus) ont été accordées par les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Zurich ainsi que ville de Zurich). Les immobilisations corporelles à l'actif sont créditées du montant de subvention correspondant. Au cours de l'exercice 2012, MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu du canton de Bâle-Ville un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, d'un montant de 50.0 millions de CHF comme contribution au financement à fonds perdu, sur une durée de 20 ans et assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans, qui se réduit chaque année (pour la première fois dans l'exercice 2013) d'un montant de 2.5 millions de CHF.

## 2. Liquidités

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Caisse, Poste	21 040	54 150
Banque	121 980	96 126
Dépôts à terme	68 039	3 036
<b>Total liquidités</b>	<b>211 059</b>	<b>153 312</b>

## 3. Créances pour livraisons et prestations

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Créances pour livraisons et prestations sur tiers	68 741	70 307
Du croire	-4 776	-2 481
<b>Total créances pour livraisons et prestations</b>	<b>63 965</b>	<b>67 826</b>

### Structure d'échéance

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Non exigibles	26 431	35 960
Exigibles à moins de 60 jours	25 821	12 111
Exigibles à plus de 60 jours	16 489	22 236
<b>Total créances pour livraisons et prestations sur tiers</b>	<b>68 741</b>	<b>70 307</b>

## 4. Stocks et travaux en cours

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Stocks	368	281
Réajustements stocks	-	-
Contrats clients à long terme	5 692	4 998
Réajustements contrats clients à long terme	-71	-1 700
Acomptes reçus sur contrats clients à long terme	-1 758	-
<b>Total stocks et travaux en cours</b>	<b>4 231</b>	<b>3 579</b>

## 5. Dettes pour livraisons et prestations

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Dettes pour livraisons et prestations sur tiers	24 025	21 018
<b>Total dettes pour livraisons et prestations</b>	<b>24 025</b>	<b>21 018</b>

Le montant des actifs et passifs transitoires dépend surtout du cycle des foires et salons. Au 31 décembre 2015, il s'agit essentiellement des foires et salons suivants de 2016: Swissbau, Baselworld, muba, Giardina et SWISS-MOTO. Des prestations propres de 11.8 millions de CHF (année précédente: 8.8 millions de CHF) pour foires/salons et manifestations ont été comptabilisées dans les actifs transitoires.

## 6. Actifs et passifs transitoires

Structure des actifs transitoires	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Foires/salons et manifestations	32 543	22 391
Chiffres d'affaires non encore facturés pour construction de stands	119	3 111
Loyers payés d'avance	1 013	665
Divers	4 293	4 395
<b>Total actifs transitoires</b>	<b>37 968</b>	<b>30 562</b>

Structure des passifs transitoires	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Prestations facturées en avance pour foires/salons, manifestations et construction de stands	142 088	124 459
Contrats clients à long terme	—	-782
Acomptes sur contrats clients à long terme	1 353	3 387
Personnel	12 923	12 715
Régularisation pour impôts courants	168	2 209
Divers	4 661	10 315
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>161 193</b>	<b>152 303</b>

## 7. Prêts

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Prêts accordés à des parties liées	—	—
Autres prêts	191	199
<b>Total prêts</b>	<b>191</b>	<b>199</b>

## 8. Immobilisations corporelles et immatérielles

Tableaux des immobilisations CHF 1 000	Terrains	Bâtiments et installations	Immobilisations en cours	Mobilier, véhicules, matériel informatique, technique de sonorisa- tion et d'éclairage	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs d'acquisition au 1.1.2014	10 650	871 775	434	118 312	7 219	1 008 390
Valeurs amorties <sup>1)</sup>	–	-12 245	–	-4 492	-181	-16 918
+ Entrées	–	6 567	264	11 630	544	19 005
Reclassifications	–	–	–	931	-931	–
– Sorties	–	0	–	-747	-70	-817
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2014</b>	<b>10 650</b>	<b>866 097</b>	<b>698</b>	<b>125 634</b>	<b>6 581</b>	<b>1 009 660</b>
Amortissements cumulés au 1.1.2014	–	-286 146	–	-72 929	-5 232	-364 307
+ Sorties d'amortissements cumulés <sup>1)</sup>	–	12 245	–	4 492	181	16 918
– Amortissements exercice 2014	–	-29 157	–	-11 767	-876	-41 800
– Dépréciations 2014	–	–	–	-500	–	-500
– Subvention	–	-2 500	–	–	–	-2 500
Total amortissements cumulés au 31.12.2014	–	-305 558	–	-80 704	-5 927	-392 189
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2014</b>	<b>10 650</b>	<b>560 539</b>	<b>698</b>	<b>44 930</b>	<b>654</b>	<b>617 471</b>
Valeurs d'acquisition au 1.1.2015	10 650	866 097	698	125 634	6 581	1 009 660
Valeurs amorties <sup>1)</sup>	–	-4 995	–	-3 297	-998	-9 290
+ Entrées	–	2 789	75	10 921	3 362	17 147
Reclassifications	–	–	–	–	–	–
– Sorties	–	–	–	-473	–	-473
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2015</b>	<b>10 650</b>	<b>863 891</b>	<b>773</b>	<b>132 785</b>	<b>8 945</b>	<b>1 017 044</b>
Amortissements cumulés au 1.1.2015	–	-305 558	–	-80 704	-5 927	-392 189
+ Sorties d'amortissements cumulés <sup>1)</sup>	–	4 995	–	3 297	998	9 290
– Amortissements exercice 2015	–	-29 231	–	-11 110	-1 759	-42 100
– Dépréciations 2015	–	–	–	-595	–	-595
– Subvention	–	-2 500	–	–	–	-2 500
Total amortissements cumulés au 31.12.2015	–	-332 294	–	-89 112	-6 688	-428 094
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2015</b>	<b>10 650</b>	<b>531 597</b>	<b>773</b>	<b>43 673</b>	<b>2 257</b>	<b>588 950</b>

1) Au terme de la durée d'amortissement, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée avec les amortissements cumulés.

Amortissements	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Amortissements réguliers bâtiments et installations fixes	29 231	29 157
Amortissements réguliers autres immobilisations	11 110	11 767
Amortissements exceptionnels autres immobilisations corporelles	595	500
<b>Total amortissements immobilisations</b>	<b>40 936</b>	<b>41 424</b>
Amortissements réguliers biens incorporels	1 759	876
Amortissements exceptionnels biens incorporels	–	–
<b>Total amortissements biens incorporels</b>	<b>1 759</b>	<b>876</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>42 695</b>	<b>42 300</b>
<b>Valeurs pour l'assurance incendie</b>	<b>31.12.2015 CHF 1 000</b>	<b>31.12.2014 CHF 1 000</b>
Bâtiments, installations fixes	1 202 535	1 194 079
Autres immobilisations	271 501	247 620

Les hypothèques en cours du groupe sur le site de Zurich s'élèvent à 32.5 millions de CHF (année précédente: 32.5 millions de CHF), sur le site de Bâle à 42.5 millions de CHF (année précédente: 45.0 millions de CHF). Les valeurs comptables correspondantes des bâtiments grevés d'une hypothèque sur le site de Zurich s'élèvent à 51.0 millions de CHF (année précédente: 53.7 millions de CHF), sur le site de Bâle à 23.0 millions de CHF (année précédente: 25.3 millions de CHF).

Conformément à l'arrêté du Grand Conseil du 12 mars 2008 concernant le concept de financement du nouveau complexe de halles de Messe Basel (anciennement Centre de foires Bâle 2012), en garantie du prêt hypothécaire non remboursable de 50.0 millions de CHF que MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu comme contribution au financement (à fonds perdu), une cédule hypothécaire nominative du même montant a été constituée aux dépens des deux bâtiments du Congress Center Basel et du Musical Theater Basel.

Les autres immobilisations incorporelles incluent des droits de marque sur un salon d'une valeur comptable nette de 0.0 KCHF (année précédente: 92.0 KCHF). En raison d'une moindre utilisation des installations techniques, une dépréciation a été constatée sur les autres immobilisations corporelles pour les exercices 2014 et 2015.

- A Société détenue directement par MCH Group SA
- B Société détenue par MCH Foire Suisse (Bâle) SA
- C Société détenue par MCH Foire Suisse (Zurich) SA
- D Société détenue par Expomobilia AG
- E Société détenue par Rufener events Ltd.
- F Société détenue par MCH Beaulieu Lausanne SA
- G La société UAI Holding AG, qui est détenue à 100 % par MCH Foire Suisse (Bâle) SA détient 60 % d'Exhibit & More AG. Les 40 % restants d'Exhibit & More AG sont détenus directement par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.

- 1) Anciennement société de protection du nom Igeho, Internationale Fachmesse AG, transférée en 2016 de MCH Foire Suisse (Bâle) SA à MCH Group SA
- 2) La société Design Miami Basel AG est contrôlée par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.



## 9. Participations

Participations dans filiales	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2015 en 1 000	Participation au 31.12.2015 en %	Capital social au 31.12.2014 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %
MCH Foire Suisse (Bâle) SA	Bâle	Foires/salons et congrès	A	CHF 40 000	100.0	CHF 40 000	100.0
MCH Foire Suisse (Zurich) SA	Zurich	Foires/salons et congrès	A	CHF 13 720	100.0	CHF 13 720	100.0
MCH Beaulieu Lausanne SA	Lausanne	Foires/salons et congrès	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Winkler Multi Media Events AG	Wohlen	Technique événementielle	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Expomobilia AG	Effretikon	Construction de stands	A	CHF 300	100.0	CHF 300	100.0
Techno Fot AG	Effretikon	Impression numérique	D	CHF 400	100.0	CHF 400	100.0
Rufener events Ltd.	Zurich	Management événementiel	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Oceansalt LLC	Zurich	Design	E	CHF 20	100.0	CHF 20	100.0
Art, Kunstmesse AG, in Basel	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swisstech Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Natura, Internationale Fachmesse und Kongresse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Ineltec Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
MCH Global AG <sup>1)</sup>	Bâle	Live Marketing Solutions	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swissdata, Fachmesse für Datenverarbeitung AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Orbit Fachmessen AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Esthetica SA	Lausanne	Société de protection du nom	F	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Exhibit & More AG	Fällanden	Foires/salons	G	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
UAI Holding AG	Fällanden	Sub-holding	B	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Design Miami Basel AG <sup>2)</sup>	Bâle	Foires/salons	B	CHF 500	50.0	CHF 500	50.0
Art Basel U.S. Corp.	Miami	Foires/salons	B	USD 100	100.0	USD 100	100.0
Asian Art Fairs Ltd.	Hong Kong	Foires/salons	B	HKD 1	100.0	HKD 1	100.0
Reflection Marketing AG	Wallisellen	Strategic Conseil Marketing	D	CHF 100	100.0	CHF –	–
Participations dans sociétés associées	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2015 en 1 000	Participation au 31.12.2015 en %	Capital social au 31.12.2014 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %
Parkhaus Messe Zürich AG	Zurich	Services de stationnement	C	CHF 5 000	20.0	CHF 5 000	20.0
metron Vilshofen GmbH	Vilshofen	Construction de stands	A	EUR 140	20.0	CHF –	–
Participations minoritaires	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2015 en 1 000	Participation au 31.12.2015 en %	Capital social au 31.12.2015 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %
Design Miami II LLC	Miami	Foires/salons	B	USD 430	10.0	USD 430	10.0

La valeur comptable des participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence se compose comme suit:

Structure	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Parkhaus Messe Zürich AG	1 660	1 562
metron Vilshofen GmbH	731	0
<b>Total</b>	<b>2 391</b>	<b>1 562</b>

#### Modifications du périmètre de consolidation

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a acquis au 1<sup>er</sup> juillet 2011 (Signing and Closing) une participation majoritaire de 60 % dans Asian Art Fairs Ltd., Hong Kong (AAF) et pris à la même date le contrôle de la société. La première consolidation a eu lieu par conséquent également à cette date. L'option d'acquisition des 40 % restants des actions en 2014 a été exercée le 1<sup>er</sup> juillet 2014. AAF organise la foire d'art annuelle Art Basel à Hong Kong et complète le portefeuille de foires d'art de MCH Group dans la région Asie-Pacifique.

MCH Group SA a acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2015 20 % du capital de metron Vilshofen GmbH, Vilshofen (Allemagne). L'acquisition inclut une option d'achat des actions restantes avant fin 2018.

Expomobilia AG a acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Signing and Closing) 100 % des actions de Reflection Marketing AG, Wallisellen, et pris à la même date le contrôle de la société.

A la date d'acquisition, Reflection Marketing AG avait des liquidités de 0.4 million de CHF, d'autres créances à court terme de 0.3 million de CHF, des actifs immobilisés de 0.1 million de CHF ainsi qu'un passif de 0.5 million de CHF. Les actifs nets acquis, évalués à leur valeur vénale, s'élèvent donc à 0.3 million de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 10. Provisions

CHF 1 000	Stock au 01.01.2014	Constitution	Utilisation	Dissolution	Modifications du périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2014
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800
Fonds de rénovation Theater 11	1 629	208	–	–	–	1 837
Restructuration	–	3 000	–	–	–	3 000
Provisions diverses	222	2 240	-15	–	–	2 447
Provision pour impôts différés (cf. point 15)	2 536	202	–	-784	–	1 954
<b>Total provisions</b>	<b>5 187</b>	<b>5 650</b>	<b>-15</b>	<b>-784</b>	<b>0</b>	<b>10 038</b>
dont provisions à court terme	15	3 040	-15	–	–	3 040
dont provisions à long terme	5 172	2 610	–	-784	–	6 998
CHF 1 000	Stock au 01.01.2015	Constitution	Utilisation	Dissolution	Modifications du périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2015
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800
Fonds de rénovation Theater 11	1 837	206	–	–	–	2 043
Restructuration	3 000	–	-755	–	–	2 245
Provisions diverses	2 447	1 693	–	-190	–	3 950
Provision pour impôts différés (cf. point 15)	1 954	480	–	-32	11	2 413
<b>Total provisions</b>	<b>10 038</b>	<b>2 379</b>	<b>-755</b>	<b>-222</b>	<b>11</b>	<b>11 451</b>
dont provisions à court terme	3 040	243	-755	-40	207	2 695
dont provisions à long terme	6 998	2 136	–	-182	-196	8 756

Un montant de 0.8 million de CHF (année précédente: 0.8 million de CHF) est prévu pour des engagements contractuels pour les travaux de rénovation des parkings à usage des foires sur le site de Zurich. La provision relative au fonds de rénovation du Theater 11 est alimentée chaque année à hauteur de 200 KCHF augmentés du taux d'inflation. Ce fonds sert à financer les travaux d'entretien du Theater 11. Cette obligation résulte des accords avec le cédant du droit de superficie, selon lesquels les fonds restants du fonds de rénovation lui reviendront au retour du droit de superficie. Les coûts de restructuration, constitués durant l'exercice 2014 et déjà partiellement employés durant l'exercice 2015 dans une filiale des divisions Exhibitions/Venues contiennent les coûts à prévoir pour le plan social. Les autres provisions contiennent les coûts de sinistres survenus (0.8 million de CHF) ainsi que de pénalités au cas où des stands ne pourraient pas être mis en service à temps (1.4 million de CHF). Une provision d'un montant de 1.0 million de CHF a en outre été constituée pour un dommage corporel à l'occasion d'une manifestation au cours de l'exercice 2015. Les provisions restantes résultent de cas de réclamation, de risques contractuels et de provisions diverses d'un montant de 0.8 million de CHF.

## 11. Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Réserve de cotisations patronales (AGBR)	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Rémunération	Modification du périmètre de consolidation	Bilan	Résultat AGBR dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	2014	2014	2014	2014	31.12.2013	2014	2013
Institution de prévoyance	729	–	–	–	–	78	–	651	–	1 900
<b>Total</b>	<b>729</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>–</b>	<b>651</b>	<b>–</b>	<b>1 900</b>
Bénéfice économique et charges de prévoyance	Excédent/insuffisance de couverture		Bénéfice économique de MCH Group		Variation par rapport à l'année précédente		Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		
CHF 1 000	31.12.2014		31.12.2014		31.12.2013		2014	2014	2014	2013
Plans de prévoyance avec excédent	35 378		–		–		–	6 638	6 638	6 495
Plans de prévoyance avec insuffisance de couverture	–		–		–		–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>35 378</b>		<b>–</b>		<b>–</b>		<b>–</b>	<b>6 638</b>	<b>6 638</b>	<b>6 495</b>

La Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group (désignée ci-après par caisse de pension) est indépendante du groupe. Elle est financée essentiellement par les cotisations salariales et patronales. L'adhésion à la caisse de pension est obligatoire pour les collaborateurs de MCH Group SA, de MCH Foire Suisse (Bâle) SA, de MCH Foire Suisse (Zurich) SA, d'Expomobilia AG, de Techno Fot AG, de Rufener events Ltd. ainsi que de Winkler Multi Media Events AG sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. La caisse de pension repose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur la primauté des cotisations.

Les sociétés affiliées versent une cotisation totale s'élevant à 150 % du montant des cotisations incombant aux membres. Les dépenses pour l'exercice 2015 se sont élevées à 6.0 millions de CHF (année précédente: 5.9 millions de CHF). Un expert dresse au moins tous les trois ans un bilan de technique actuarielle qui repose actuellement sur les bases techniques LLP 2010 (2.9 %). Le dernier bilan de technique actuarielle a été dressé le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le capital de couverture est calculé chaque année. Le degré de couverture par rapport au patrimoine net de la caisse de pension au 31 décembre 2015 est de 113.4 % (année précédente: 116.5 %). Le montant total de la réserve de cotisations patronales au 31 décembre 2015 est de 0.8 million de CHF (année précédente: 0.7 million de CHF).

L'institution de prévoyance semi-autonome Caisse de pension en faveur du personnel de Beaulieu Exploitation SA repose sur la primauté des prestations et assure tous les collaborateurs sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. MCH Beaulieu Lausanne SA verse, en tant que seule société affiliée, une cotisation totale s'élevant à 200 % du montant des cotisations incombant aux membres. Les dépenses pour l'exercice 2015 se sont élevées à 0.6 million de CHF (année précédente: 0.7 million de CHF). Les bases techniques LLP 2010 (3.25 %) servent de fondement au calcul annuel du degré de couverture qui est de 99.0 % au 31 décembre 2015 (année précédente: 105.0 %). Conformément à une décision du Conseil de fondation, un changement de primauté en faveur de la primauté des cotisations a été effectué le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le taux d'intérêt technique abaissé en même temps à 2.75 %.

Réserve de cotisations patronales (AGBR)	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Rémunération	Modification du périmètre de consolidation	Bilan	Résultat AGBR dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	2015	2015	2015	2015	31.12.2014	2015	2014
Institution de prévoyance	780		780				51	729	-	-
<b>Total</b>	<b>780</b>	<b>-</b>	<b>780</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51</b>	<b>729</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

  

Bénéfice économique et charges de prévoyance	Excédent/insuffisance de couverture	Bénéfice économique de MCH Group		Variation par rapport à l'année précédente	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	2015	2015	2015	2014
Plans de prévoyance avec excédent	24 663	-	-	-	6 115	6 115	6 638
Plans de prévoyance avec insuffisance de couverture	-260	-	-	-	564	564	-
<b>Total</b>	<b>24 403</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 679</b>	<b>6 679</b>	<b>6 638</b>

Les collaborateurs de Reflection Marketing AG, Wallisellen, bénéficient d'une solution d'assurance complète. Les collaborateurs d'Exhibit & More AG sont assurés auprès d'AXA-Winterthur avec une solution d'assurance complète. Le degré de couverture des deux solutions de prévoyance est de 100 %.

Il n'existait au 31 décembre 2015 aucune dette à l'égard des institutions de prévoyance (année précédente: 0.0 million de CHF).

## 12. Recettes d'exploitation par divisions et marchés géographiques

Chiffre d'affaires par Divisions 2014 CHF 1 000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Division Exhibitions	295 609	36 862 <sup>1)</sup>	–	332 471
Division Venues	40 497	–	–	40 497
Division Live Marketing Solutions	57 630	4 276 <sup>2)</sup>	14 571	76 477
<b>Total chiffre d'affaires par Division</b>	<b>393 736</b>	<b>41 138</b>	<b>14 571</b>	<b>449 445</b>
Chiffre d'affaires par Divisions 2015 CHF 1 000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Division Exhibitions	254 708	41 793 <sup>1)</sup>	–	296 501
Division Venues	41 405	–	–	41 405
Division Live Marketing Solutions	59 121	7 160 <sup>2)</sup>	12 173	78 454
<b>Total chiffre d'affaires par Division</b>	<b>355 234</b>	<b>48 953</b>	<b>12 173</b>	<b>416 360</b>

MCH Group renonce à une présentation des résultats sectoriels car une image détaillée de la structure de coûts et de recettes de la société pourrait occasionner une perte de compétitivité par rapport à la concurrence.

---

13. Personnel

---

	31.12.2015	31.12.2014
Postes à temps plein	577.5	582.8

Pour les tâches de service, du personnel temporaire est également employé et affecté à l'entretien des locaux, aux caisses, au vestiaire, à l'accueil, etc.

## 14. Résultat financier

Produits financiers	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Produit d'intérêts	65	135
Gains de change	862	1 174
<b>Total produits financiers</b>	<b>927</b>	<b>1 309</b>
Charges financières	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Intérêts du capital emprunté	4 179	5 911
Pertes de change	2 663	1 056
Frais bancaires et de cartes de crédit	437	471
<b>Total charges financières</b>	<b>7 279</b>	<b>7 438</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-6 352</b>	<b>-6 129</b>

Les charges d'intérêts (intérêts du capital) sont les frais de financement des emprunts d'exploitation ainsi que diverses autres dépenses d'intérêts.



## 15. Impôts

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Impôts sur les bénéfices courants	2 664	3 477
Impôts sur les bénéfices différés	459	-582
<b>Total impôts sur les bénéfices</b>	<b>3 123</b>	<b>2 895</b>
	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Total pertes fiscales reportées au 01.01	11 889	13 960
Variation pertes reportées dans le bilan fiscal	213	-2 071
<b>Total pertes fiscales reportées au 31.12</b>	<b>12 102</b>	<b>11 889</b>
	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Influence de la variation de pertes reportées sur l'impôt sur les bénéfices		
Impôt sur les bénéfices avant prise en compte des pertes reportées	3 162	3 268
Influence de la non-inscription à l'actif des pertes reportées	128	248
Influence de l'utilisation des pertes reportées non inscrites à l'actif	-167	-621
<b>Impôt sur les bénéfices après prise en compte des pertes reportées</b>	<b>3 123</b>	<b>2 895</b>

Le taux d'imposition moyen appliqué par rapport au résultat ordinaire est de 9.2% (année précédente: 7.9%).

En raison d'un accord fiscal avec le canton de Bâle-Ville, les impôts sur les bénéfices sont non significatifs pour MCH Foire Suisse (Bâle) SA. Il n'existe pas d'accords fiscaux spéciaux pour les autres sociétés du groupe.

Les impôts différés sont calculés dans toutes les sociétés (sauf MCH Foire de Bâle) avec le taux d'imposition effectivement applicable de 18 à 21%. Dans l'exercice 2015, les pertes fiscales reportées ont augmenté de 0.2 million de CHF à 12.1 millions de CHF.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun avoir fiscal différé résultant de pertes fiscales reportées n'a été mis à l'actif.

## 16. Goodwill

Publication supplémentaire en cas de goodwill imputé sur les fonds propres	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Résultat après impôts	30 898	33 806
Amortissement théorique du goodwill	-3 636	-28 022
Résultat après impôts en cas d'enregistrement du goodwill	27 262	5 784
Valeur d'acquisition du goodwill		
Situation au 01.01	62 489	57 446
Entrées	1 373	5 043
Valeurs amorties	-50 831	-
Situation au 31.12	13 031	62 489
Amortissements cumulés du goodwill		
Situation au 01.01	54 457	26 435
Amortissement régulier	3 636	28 022
Sorties d'amortissements cumulés	-50 831	-
Situation au 31.12	7 262	54 457
Fonds propres au 31.12	407 886	381 331
Valeur comptable nette théorique du goodwill	5 769	8 032
Fonds propres au 31.12 en cas d'enregistrement du goodwill	413 655	389 363

Conformément aux principes de consolidation, MCH Group compense directement avec les fonds propres le goodwill acquis à la date de la première consolidation ou de l'acquisition.

Le goodwill compensé directement avec les fonds propres provient des premières consolidations de Winkler Veranstaltungstechnik AG (à partir de 2011 Winkler Multi Media Events AG), d'Expomobilia AG, d'Exhibit & More AG, de Design Miami Basel AG, de Rufener events Ltd., d'UAI Holding AG, de MCH Beaulieu Lausanne SA, d'Asian Art Fairs Limited et de Reflection Marketing AG. En raison d'une adaptation générale de la stratégie lors de l'exercice 2014, il a fallu soumettre la durée d'utilité du goodwill à un examen qui a abouti à une réduction de la durée d'utilité précédente de 20 ans à 5 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2014. La réactualisation de la durée d'utilité a entraîné une augmentation de 25,7 millions de CHF des amortissements sur l'exercice 2014.

L'activation du goodwill, sous l'hypothèse d'une période d'amortissement de 5 ans, aurait produit les valeurs suivantes:

## 17. Engagements non portés au bilan

CHF 1 000	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 2–5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Contrats de location locaux professionnels	8 167	26 258	9 200	43 625
Contrats de location et de maintenance informatique	83	201		284
Engagements de leasing véhicules	–	–	–	–
Intérêts du droit de superficie	2 139	8 558	73 284	83 981
<b>Au 31.12.2014</b>	<b>10 389</b>	<b>35 017</b>	<b>82 484</b>	<b>127 890</b>
Contrats de location locaux professionnels	6 741	17 387	3 200	27 328
Contrats de location et de maintenance informatique	67	151	1	219
Engagements de leasing véhicules	19	23	–	42
Intérêts du droit de superficie	2 099	8 395	68 886	79 380
<b>Au 31.12.2015</b>	<b>8 926</b>	<b>25 956</b>	<b>72 087</b>	<b>106 969</b>

## 18. Instruments financiers dérivés

1 000 CHF	Valeur du contrat 2015	Valeur du contrat 2014	Valeur portée au passif 2015	Valeur portée au passif 2014	Objectif de détention
Opérations à terme en devises	11 395	9 927	-106	-103 <sup>1)</sup>	Couverture
<b>Total instruments financiers dérivés</b>	<b>11 395</b>	<b>9 927</b>	<b>-106</b>	<b>-103 <sup>1)</sup></b>	

1) pas de couverture de flux de trésorerie

Des opérations à terme (couverture des risques de change) ont été conclues pour couvrir les chiffres d'affaires futurs.

MCH Group SA a le droit d'acquérir les 80 % restants de sa participation dans metron Vilshofen GmbH d'ici la fin 2018.

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a exercé le 1<sup>er</sup> juillet 2014 le droit d'acquisition des 40 % restants de sa participation dans Asian Art Fairs Limited.

## 19. Emprunts

Au 31.12.2014	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque	Echéance
	CHF 1 000	CHF 1 000		CHF 1 000	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	3 248	124	1.90 – 1.99 %	–	30.06./24.08./31.08.2015
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500	–	0.00 %	2 500	08.07.2015
<b>Total emprunts à court terme (moins d'un an)</b>	<b>5 748</b>	<b>124</b>		<b>2 500</b>	
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	47 818	2 928	1.00 – 2.32 %	–	01.09.2022 resp. 05.01.2037 obligation d'amortissement annuelle CHF 0.2 Mio.
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Bâle-Ville)	85 000	1 159	0.68 – 2.34 %	–	06.06.2017 resp. 01.07.2020
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons de Bâle-Compagne)	35 000	1 050	3.00 %	–	15.03.2021
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Zurich)	16 000	320	2.00 %	16 000	28.06.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (ville de Zurich)	16 500	330	2.00 %	16 500	01.07.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL) <sup>1)</sup>	60 000	–	0.00 %	–	à partir du 09.06.2020 resp. 08.09.2020 amortissement annuel de CHF 3.0 Mio.
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus) <sup>2)</sup>	42 500	–	0.00 %	42 500	dernière tranche d'amortissement 06.07.2032
<b>Total emprunts à long terme (plus d'un an)</b>	<b>302 818</b>	<b>5 787</b>		<b>75 000</b>	
<b>Total emprunts au 31.12.2014</b>	<b>308 566</b>	<b>5 911</b>		<b>77 500</b>	

1) Intérêts sous forme de subvention

2) Montant de financement, amortissement annuel de 2.5 millions de CHF à partir de 2013 sous forme de subvention

L'endettement net (emprunts à court et long terme moins liquidités) a été réduit à 91.9 millions de CHF (année précédente: 155.3 millions de CHF).

Au 31.12.2015	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque	Echéance
	CHF 1 000	CHF 1 000		CHF 1 000	
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	210	244	bis 1.99 %		
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500			2 500	08.07.2016
<b>Total emprunts à court terme (moins d'un an)</b>	<b>2 710</b>	<b>244</b>		<b>2 500</b>	
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	47 715	1 076	1.00–2.32 %		01.09.2022 resp. 05.01.2037 obligation d'amortissement annuelle CHF 0.2 Mio.
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Bâle-Ville)	85 000	1 159	0.68–2.34 %		06.06.2017 resp. 01.07.2020
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons de Bâle-Campagne)	35 000	1 050	3.00 %		15.03.2021
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (canton de Zurich)	16 000	320	2 %	16 000	28.06.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (ville de Zurich)	16 500	330	2 %	16 500	01.07.2021 resp. 30.06.2031
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL) <sup>1)</sup>	60 000	–	0.00 %	–	à partir du 09.06.2020 resp. 08.09.2020 amortissement annuel de CHF 3.0 Mio.
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus) <sup>2)</sup>	40 000	–	0.00 %	40 000	dernière tranche d'amortissement 06.07.2032
<b>Total emprunts à long terme (plus d'un an)</b>	<b>300 215</b>	<b>3 935</b>		<b>72 500</b>	
<b>Total emprunts au 31.12.2015</b>	<b>302 925</b>	<b>4 179</b>		<b>75 000</b>	

1) Intérêts sous forme de subvention

2) Montant de financement, amortissement annuel de CHF 2.5 Mio. à partir de 2013 sous forme de subvention

## 20. Autres informations

### 20.1. Transactions avec des parties liées

En sa qualité d'organisateur de foires, salons et autres manifestations, et dans le cadre de son activité habituelle, MCH Group est appelé à entretenir de multiples relations d'affaires avec les principaux actionnaires, les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Zurich et la ville de Zurich.

Le canton de Bâle-Ville met à la disposition de MCH Foire Suisse (Bâle) SA les principaux terrains constructibles qui lui sont nécessaires en droit de superficie. Le canton et la ville de Zurich ont respectivement octroyé à MCH Foire Suisse (Zurich) SA des prêts de 16.0 millions de CHF et 16.5 millions de CHF à 2 % d'intérêts. De plus, la ville de

Zurich met à la disposition de MCH Foire Suisse (Zurich) SA les terrains qui lui sont nécessaires en droit de superficie.

Dans le cadre du concept de financement du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel» portant sur 350.0 millions de CHF (dont environ 40.0 millions de CHF provenant de l'augmentation de capital en 2011), les transactions suivantes ont été réalisées ou préparées entre MCH Foire Suisse (Bâle) SA et les pouvoirs publics: MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite. Le concept de financement implique par ailleurs un versement maximum de dividende de 5 % sur toute la durée de financement.

L'octroi des prêts sans intérêts à hauteur de 60.0 millions de CHF par les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (30.0 millions de CHF chacun) réduit la charge des intérêts de MCH Foire Suisse (Bâle) SA de 0.6 million de CHF pour un taux de référence de 0.98 % sur l'exercice 2015 (année précédente: 0.8 million de CHF pour un taux de référence de 1.26 %). Ces prêts seront amortis à partir de 2020 pour un total de 6.0 millions de CHF chaque année (3.0 millions de CHF par prêt et par canton).

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu dans l'exercice 2012, du canton de Bâle-Ville, un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, de 50.0 millions de CHF en tant que contribution au financement à fonds perdus sur une durée de 20 ans, assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans et qui se réduit annuellement d'un montant de 2.5 millions de CHF. La réduction de la charge des intérêts correspondante est de 0.5 million de CHF (année précédente: 0.6 million de CHF).

---

## 20.2. Engagements éventuels

Il existe chez MCH Foire Suisse (Zurich) SA au 31 décembre 2015 des engagements éventuels d'un montant de 0.7 million de CHF (année précédente: 1.0 million de CHF) en relation avec le Theater 11 et la rénovation du restaurant de la foire.

Pour couvrir des engagements contractuels d'Expomobilia AG, MCH Group SA a délivré une garantie qui s'élevait à 3.0 millions de CHF au 31 décembre 2015 (année précédente: 3.0 millions de CHF).

---

## 20.3. Taux de change

Taux de change moyen annuel:	2015	2014
USD	0.96	0.92
EUR	1.07	1.21
HKD	12.42	11.80

Taux de change au jour de clôture du bilan:	2015	2014
USD	1.00	0.99
EUR	1.09	1.20
HKD	12.92	12.81

---

## 20.4. Gestion des risques

MCH Group dispose d'un processus opérationnel de gestion des risques. A partir d'une identification des risques effectuée une fois par an par l'Executive Board, les risques significatifs pour le groupe sont évalués quant à leur probabilité d'occurrence et leur impact. Des actions appropriées approuvées par le Conseil d'administration permettent d'éviter, de minimiser ou de transférer ces risques. Les risques supportés par le groupe lui-même sont systématiquement surveillés. La dernière évaluation des risques par le Conseil d'administration a été adoptée le 18 décembre 2015. Afin de pouvoir réagir de manière flexible à des changements dans l'environnement de risques, l'Executive Board peut passer des commandes ad hoc pour faire réaliser des analyses de risques approfondies.

---

## 20.5. Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de MCH Group SA a approuvé les comptes annuels consolidés le 14 mars 2016.

# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
MCH Group SA, Bâle  
Bâle, le 14 mars 2016

---

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de MCH Group SA comprenant le bilan consolidé, le compte de résultats consolidé, le tableau de financement consolidé, l'évolution des fonds propres consolidés et l'annexe aux comptes consolidés (pages 4 à 30), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

---

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

---

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

---

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

---

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

---

KPMG AG

Stefan Inderbinen  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Christoph Vonder Mühl  
Expert-réviseur agréé







# Comptes annuels de MCH Group SA

# MCH Group SA

## Bilan

### Comptes individuels de la holding

		31.12.2015		31.12.2014				31.12.2015		31.12.2014	
Actifs	Détails	CHF 1 000	%	CHF 1 000	%	Passifs	Détails	CHF 1 000	%	CHF 1 000	%
Liquidités		14 871	–	2 505	–	Dettes pour livraisons et prestations		477	–	410	–
Créances pour livraisons et prestations		2	–	9	–	Dettes portant intérêts à court terme envers participations		–	–	–	–
Créances pour livraisons et prestations sur participations		3 932	–	4 136	–	Autres dettes à court terme		58	–	156	–
Autres créances		1 050	–	3	–	Autres dettes à court terme envers participations		1 676	–	734	–
Actifs transitoires		114	–	521	–	Passifs transitoires		3 142	–	3 377	–
<b>Total actifs circulants</b>		<b>19 969</b>	<b>9.9</b>	<b>7 174</b>	<b>3.7</b>	<b>Total capital étranger à court terme</b>		<b>5 353</b>	<b>2.6</b>	<b>4 677</b>	<b>2.4</b>
Prêts envers participations		21 495	–	19 150	–	Dettes portant intérêts à long terme envers participations		28 221	–	27 847	–
Participations	2.1	159 553	–	169 772	–	Dettes à long terme sans intérêts envers participations		5 500	–	–	–
<b>Total immobilisations</b>		<b>181 048</b>	<b>90.1</b>	<b>188 922</b>	<b>96.3</b>	<b>Total capital étranger à long terme</b>		<b>33 721</b>	<b>16.8</b>	<b>27 847</b>	<b>14.2</b>
						<b>Total capital étranger</b>		<b>39 074</b>	<b>19.4</b>	<b>32 524</b>	<b>16.6</b>
						Capital social	2.2	60 066	–	60 066	–
						Réserve légale issue du capital		–	–	–	–
						– Réserves issues de l'apport en capital		27 991	–	27 991	–
						Réserve légale issue du bénéfice		–	–	–	–
						– Réserve légale générale issue du bénéfice		5 600	–	5 600	–
						Réserves volontaires issues du bénéfice		–	–	–	–
						– Réserves spéciales		47 600	–	47 600	–
						– Bénéfice résultant du bilan		–	–	–	–
						Bénéfice reporté		19 311	–	19 031	–
						Bénéfice de l'exercice		1 375	–	3 284	–
						<b>Total fonds propres</b>		<b>161 943</b>	<b>80.6</b>	<b>163 572</b>	<b>83.4</b>
<b>Total actifs</b>		<b>201 017</b>	<b>100.0</b>	<b>196 096</b>	<b>100.0</b>	<b>Total passifs</b>		<b>201 017</b>	<b>100.0</b>	<b>196 096</b>	<b>100.0</b>

# MCH Group SA

## Compte de résultats

### Comptes individuels de la holding

		2015	2014
Chiffre d'affaires	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Produit de dividendes des filiales		14 886	4 686
Autres produits financiers		250	128
Commission de gestion des sociétés du groupe		12 897	13 203
Autres recettes d'exploitation			
– Prestations de services avec des tiers		76	73
– Autres recettes d'exploitation		3	3
<b>Total Chiffre d'affaires</b>		<b>28 112</b>	<b>18 093</b>
<b>Charges</b>		<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 000</b>
Personnel		-8 854	-8 655
Charges financières		-284	-309
Autres charges d'exploitation			
– Administration		-4 655	-3 989
– Assurances		-72	-52
– Entretien, réparations		–	–
– Dépenses d'équipement		-174	-114
– Dépenses d'exploitation		-323	-571
– Publicité, presse, relations publiques		-1 627	-1 119
Corrections de valeur sur participations		-10 748	–
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-26 737</b>	<b>-14 809</b>
<b>Total Résultat avant impôts</b>		<b>1 375</b>	<b>3 284</b>
Impôts directs		0	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>1 375</b>	<b>3 284</b>

# Annexe aux comptes annuels

---

## 1. Principes

---

### 1.1 Généralités

Les présents comptes annuels de MCH Group SA, ayant son siège à Bâle, ont été établis conformément au droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Afin de garantir la possibilité de comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés aux nouvelles prescriptions de présentation. Pour cette raison, il n'est pas possible de faire concorder les informations comparatives avec les comptes annuels de l'année précédente. Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

---

### 1.2 Principes d'évaluation

Les actifs sont évalués au maximum au coût d'acquisition. Dans le cadre du passage aux dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations), les participations sont désormais évaluées individuellement en 2015. Il en résulte un besoin de correction de valeur de 10.7 millions de CHF.

Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. La conversion des produits et charges en monnaies étrangères ainsi que de toutes les transactions en monnaies étrangères se fait aux cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les différences de cours qui en résultent sont inscrites dans le compte de résultats. Les éventuels gains de change non réalisés sont passés en provision.

---

### 1.3 Renonciation au tableau des flux de trésorerie et aux indications supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que MCH Group SA établit des comptes consolidés selon une norme de présentation des comptes reconnue (Swiss GAAP RPC), il est renoncé dans les présents comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux indications dans l'annexe concernant les engagements portant intérêts et les honoraires de révision ainsi qu'à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie.

---

## 2. Indications concernant les postes du bilan et du compte de résultats

---

### 2.1 Participations

Les participations directes et indirectes principales sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés (page 17). Le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de voix.

---

### 2.2 Capital social

Le capital social est composé au 31.12.2015 de 6 006 575 actions nominatives d'une valeur nominale de 10.– CHF (sans changement par rapport à l'année précédente).

---

## 3. Autres indications

---

### 3.1 Postes à temps plein

Le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle dans l'année de référence est compris, comme l'année précédente, entre 10 et 50.

---

### 3.2 Sûretés constituées pour des engagements au profit de tiers

Pour couvrir des engagements contractuels d'Expomobilia AG, MCH Group SA a délivré une garantie qui s'élève à 3.0 millions de CHF au 31.12.2015 (année précédente: 3.0 millions de CHF).

---

### 3.3 Engagements éventuels

MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite.

MCH Group SA est solidairement responsable avec MCH Foire Suisse (Bâle) SA d'un crédit-cadre de 100.0 millions de CHF qui est employé à hauteur de 40.0 millions de CHF (année précédente: 40.0 millions de CHF) par MCH Foire Suisse (Bâle) SA à la date de clôture du bilan.

---

### 3.4 Versement maximum de dividende

Le concept de financement avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) implique un versement maximum de dividende de 5 % sur toute la durée de financement.

### 3.5 Principaux actionnaires

	2015	2014
	%	%
Canton de Bâle-Ville	33.5	33.5
Canton de Bâle-Campagne	7.8	7.8
LB (Swiss) Investment AG <sup>1)</sup>	9.1	7.6
Canton de Zurich	4.0	4.0
Ville de Zurich	3.7	3.7

1) Inscrit au registre des actionnaires «Actionnaires avec droit de vote» avec 300 328 actions (5%)

Fin 2015, 3 257 (année précédente: 3 326) détenteurs d'actions nominatives étaient inscrits au registre des actionnaires.

### 3.6 Déclaration des droits de participation

Les droits de participation des membres du Conseil d'administration et de l'Executive Board sont présentés à la page 60 du rapport d'activité.

### Répartition du bénéfice

	2015	2014
	CHF 1 000	CHF 1 000
Bénéfice reporté	19 312	19 031
Bénéfice de l'exercice	1 375	3 284
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>20 687</b>	<b>22 315</b>
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le bénéfice comme suite:		
Versement d'un dividende de <sup>1)</sup>	3 003	3 003
Affectation à la réserve légale générale	-	-
Report à nouveau	17 684	19 312
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>20 687</b>	<b>22 315</b>

1) Un dividende de 5.0% de la valeur nominale de l'action sera versé, c'est-à-dire pour l'année 2015 0.50 CHF brut par action de valeur nom. 10.- CHF (année précédente: 0.50 CHF par action de valeur nom. 10.- CHF).

# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
MCH Group SA, Bâle  
Bâle, le 14 mars 2016

---

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MCH Group SA, comprenant le bilan, le compte de résultats ainsi que l'annexe au bilan annuel (pages 34 à 37), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

---

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

---

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

---

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

---

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728 a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

---

## KPMG AG

Stefan Inderbinen  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Christoph Vonder Mühl  
Expert-réviseur agréé





MCH Group SA  
4005 Bâle, Suisse  
T +41 58 200 20 20  
[info@mch-group.com](mailto:info@mch-group.com)  
[www.mch-group.com](http://www.mch-group.com)

Le rapport financier de  
MCH Group est publié en allemand,  
en anglais et en français.  
La version allemande fait foi.